

# XXXVe Journées d'Histoire du Droit : Les reliques en action

---

**Limoges, jeudi 20 octobre 2016 (le lieu et la date sont à confirmer)**

## *Appel à contributions*

---

Si le thème des reliques peut sembler un sujet rebattu dans la recherche académique universitaire, l'a priori cède lorsqu'on l'envisage sous l'angle transdisciplinaire et par l'analyse juridique des représentations. Dans ce sens, les chercheurs de l'OMIJ-IAJ (Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques – Institut d'Anthropologie juridique) de Limoges poursuivent ici une recherche de longue haleine en iconologie juridique, en choisissant l'approche anthropologique.

De récentes recherches menées sur la notion d'action en droit au sein de l'IAJ ont décidé en partie du thème de ces nouvelles Journées d'Histoire du droit. Penser les reliques en action, et dans toutes les religions, invite ainsi à s'interroger sur la performativité juridique des images dans une perspective d'anthropologie historique du droit. Cette approche conduit à s'interroger à nouveaux frais sur des dossiers judiciaires difficiles tels ceux du statut des processions (sur fond de loi sur la laïcité) ou du commerce des reliques.

La prospective juridique a aussi devant elle un large champ de recherche: la biotechnologie en action rend désormais pensable la manipulation génétique des restes humains, et donc pourquoi pas le corps des saints. Le droit croise ici des questions fondamentales sur les plans moral, sociologique, théologique.

Ces différents aspects montrent que les reliques s'inscrivent dans la modernité, au cœur d'une réflexion qui est loin d'être épuisée ; en cette année ostentonnaire en Limousin, l'occasion est donnée d'ouvrir à nouveau ce dossier.

## *Modalités de réponse à l'appel à contributions*

---

Les propositions de communication (pas de limitation dans le nombre de signes) doivent être accompagnées d'un court CV (1 page maximum en indiquant au moins trois publications). Merci de les transmettre par courrier électronique aux responsables de l'organisation du colloque : Jacques PÉRICARD ([jacques.pericard@unilim.fr](mailto:jacques.pericard@unilim.fr)), PR Histoire du droit, OMIJ, Directeur de l'Institut Sciences de l'Homme et de la Société – SHS, Université de Limoges et Xavier PERROT ([xavier.perrot@unilim.fr](mailto:xavier.perrot@unilim.fr)), MCF HDR Histoire du droit, Directeur de l'OMIJ, Université de Limoges, pour le **vendredi 24 juin 2016** dernier délai.

Tous les contributeurs seront informés de leur intervention ou non au colloque le **15 juillet 2016**.